



Profil de post-doctorat – campagne 2019

Cadre de la recherche

Groupes de Travail :

« Réseaux et territoires » (porteur principal)

« Mobilités »

Responsables :

« Réseaux et territoires »

- **Jean DEBRIE** (UMR 8504 Géographie-cités)
- **Nora MARÉI** (UMR 8586 Prodig)

« Mobilités »

- **Nadine CATTAN** (UMR 8504 Géographie-cités)
- **Camille SCHMOLL** (UMR 8504 Géographie-cités)
- **Laurent FARET** (UMR 245 CESSMA)

Description du poste

« Les mobilités dans les villes petites et moyennes : recompositions et stratégies. »

Proposition de recherche :

Ces dernières années, de nombreux travaux ont montré que les écarts entre les métropoles et les villes de taille plus modeste se sont accentués, que ce soit en termes de production de richesse, d'emploi, de croissance démographique et d'attractivité résidentielle (DAVEZIES et PECH, 2014). La conjugaison de dynamiques plus favorables aux métropoles et d'une remise en cause des politiques d'aménagement fondées sur un objectif d'égalité territoriale pose la question du rôle et du devenir des villes petites et moyennes. Celles-ci ont en effet subi, plus que les grandes villes, les effets de la désindustrialisation, du fait de leur fréquente spécialisation et de leur positionnement généralement subalterne dans les processus de production. De plus, la Révision Générale des Politiques Publiques a conduit à la fermeture de tribunaux, de casernes ou d'hôpitaux, affectant négativement le développement local (De LEGGE, 2011 ; COURCELLE et al., 2017 ; BARZACK, HILLAL, 2017). Enfin, ces villes ont été particulièrement touchées par les processus de périurbanisation résidentielle et commerciale, qui ont souvent provoqué la dévitalisation de leur centre. Alors qu'elles ont joué un rôle-clé dans l'armature urbaine du pays et qu'elles constituent encore une maille essentielle de l'organisation territoriale, de desserte et d'accès aux services (TALANDIER et JUSSEAUME, 2013), la position de nombre d'entre elles est devenue très fragile (DEMAZIERE, 2014 ; SANTAMARIA, 2012). Les mobilités (résidentielles, d'emploi, d'achat ou encore d'accès aux services) représentent un



enjeu important dans ces transformations, d'une part parce qu'elles les ont en partie provoquées (notamment en lien avec le rôle de l'automobile sur les processus de périurbanisation et de dévitalisation des centres-villes), mais aussi parce qu'elles en sont elles-mêmes affectées. La structure des mobilités présente ainsi des spécificités dans ces villes (CERTU, 2011 ; CONTI, 2015 ; GART, 2015).

Il s'agit ainsi d'analyser les interrelations entre les transformations de la place et du rôle des villes petites et moyennes et les recompositions des mobilités à plusieurs échelles. Quels sont les effets de la périurbanisation sur les différents types de mobilité à l'échelle des agglomérations des villes petites et moyennes et, en retour, comment les mobilités impliquent-elles des transformations spatiales à toutes les échelles ? Comment les fermetures de certains services (hôpitaux, tribunaux ou écoles) restructurent-elles les mobilités aux échelles locale et régionale ? Quelle est l'évolution de la place des villes petites et moyennes dans les réseaux et services de mobilité à l'échelle régionale (TER, cars Macron, co-voiturage) ? Comment les acteurs locaux prennent-ils en compte les enjeux de mobilité dans les politiques menées aux échelles locale et régionale ? Quelles stratégies sont mises en œuvre pour répondre aux besoins des populations, voire pour accompagner de nouvelles formes de mobilités ?

Ces questions seront traitées par des approches à la fois quantitatives et qualitatives, dans le contexte d'une ou plusieurs régions françaises, choisies pour la diversité des trajectoires de croissance ou de décroissance urbaine de leurs villes petites et moyennes, et pour leur place dans la carte des fermetures de services (Baudet-Michel et al., 2018) et dans celle des services de mobilité.

Références

- BARCZAK A., HILAL M., 2017, « Quelles évolutions de la présence des services publics en France ? », *Services publics et territoires. Adaptations, innovations et réactions*, Presses universitaires de Rennes, pp. 31-65
- CONTI B., 2015, « La structure des mobilités domicile-travail au départ des villes moyennes : réflexions sur leur durabilité ». *Recherche Transports Sécurité*, NecPlus, Usages de la vitesse, 2015 (01), pp.35-45.
- COURCELLE T., FIJALKOW Y., TAULELLE F., (coord.), 2017, *Services publics et territoires. Adaptations, innovations et réactions*, Presses universitaires de Rennes, 254 p.
- DAVEZIES L., PECH T., 2014, *La nouvelle question territoriale*, Terra Nova, <http://tnova.fr/etudes/la-nouvelle-question-territoriale>
- DE LEGGE D., 2011, « *La RGPP : un défi pour les collectivités territoriales et les territoires* », Rapport d'information pour le Sénat, n° 666 (2010-2011) fait au nom de la Mission commune d'information RGPP, déposé le 22 juin 2011.
- DEMAZIÈRE C., 2014, « Pourquoi et comment analyser les villes moyennes ? Un potentiel pour la recherche urbaine », *Métropolitiques*, dossier "Villes moyennes", 2014/1.
- SANTAMARIA F., 2012, « Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire : vers de nouvelles perspectives ? », *Noréis*, n°223, vol.2, Presses Universitaires de Rennes, pp. 13-30
- TALANDIER M., JOUSSEAUME V., 2013, « Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? », *Noréis*, 1/2013, n° 226, pp. 7-23.

Collaborations prévues

Ce travail de recherche s'inscrit dans les objectifs des GT « Réseaux et territoires » et « Mobilités », notamment dans l'axe 4 de ce dernier. Il vient poursuivre et enrichir par une nouvelle entrée un ensemble de travaux sur la rétraction des commerces et services dans les villes petites et moyennes, menées en partenariat avec le CGET et la Caisse des Dépôts et Consignations, avec lesquels une collaboration sera poursuivie. Le projet prolonge également un travail de recherche conduit avec le Forum des Vies Mobiles (SNCF) sur l'évolution de l'offre, les usages et les usagers des SLO (cars MACRON). Un partenariat avec le service de recherche de Kéolis pourra également être envisagé.



La personne recrutée sera accueillie au sein de l'UMR Géographie-cités et bénéficiera de son soutien pour la réalisation des enquêtes. Au sein de cette UMR, elle s'intégrera à la dynamique de recherche de différents axes (Systèmes de villes et systèmes territoriaux dans l'espace mondial) et inter-équipes (Thématique transversale Mobilité et territorialité).

Dans le cadre de cette recherche post-doctorale, la personne recrutée bénéficiera des collaborations nouées ces dernières années avec des chercheurs de l'université Paris Est et du LabEx Futurs urbains.

Compétences et aptitudes requises

Le projet permettra de mesurer et localiser les mobilités à partir de différentes bases de données, comme les bases domicile-travail de l'INSEE, les enquêtes Déplacements Villes Moyennes et les bases Programme Médical Système d'Information (Agence Technique d'Information Hospitalière) pour les mobilités pour soins hospitaliers. Afin d'identifier des terrains locaux (et notamment des villes dans lesquelles des services ont fermés entre 2000 et 2016), le ou la post-doctorant-e pourra mobiliser les résultats et les bases de données du programme sur « La rétraction des services et commerces dans les villes petites et moyennes »* (2015-2018).

Le ou la post-doctorant-e explorera aussi la possibilité d'utiliser de nouvelles sources d'information telle que celles liées à l'utilisation des services de covoiturage. Il ou elle aura des compétences en matière d'analyse des matrices de flux et sera attentif/ve aux enjeux théoriques de modélisation (modèle gravitaire, modèle de REILLY et HUFF) et de représentation des flux (BAHOKEN, 2016).

Des enquêtes pourront également être réalisées sur des terrains identifiés dans les régions Centre et Auvergne-Rhône-Alpes afin d'une part, de compléter l'analyse des mobilités par des approches qualitatives et, d'autre part, de saisir les stratégies mises en œuvre par les acteurs locaux.

* Le programme Rétraction a bénéficié de 2 contrats post-doctoraux par le LabEx Dynamite (soins hospitaliers) et le CGET-CDC (tribunaux) dont les BD élaborées pourront être mobilisées. Les résultats ont été communiqués dans plusieurs colloques (ASRDLF 2018, SASE 2018, IGU 2018, etc.) et sont en cours de publication (Ouvrages, AG, GES).

Informations complémentaires

Début du contrat	Le 02/09/2019
Durée du contrat	1 an
Responsables du post-doctorant (membres du GT formulant la demande)	Sophie BAUDET-MICHEL et Christophe QUEVA (GT « Réseaux et territoires ») Sandrine BERROIR et Sylvie FOL (GT « Mobilités »)
Laboratoire d'affectation	Nom du laboratoire : UMR Géographie-cités Adresse : 13 rue du four - 75006 PARIS Collaboration avec le laboratoire Prodig (Nora MAREI)



Rémunération nette mensuelle	Environ 2 324 €
Contact	contact@labex-dynamite.com

Recommandations à l'attention des candidat-e-s :

Déroulement et calendrier de la procédure de recrutement :

- Le dossier de candidature devra démontrer son adéquation au profil du poste (missions et compétences requises). Il devra être transmis par formulaire électronique (<http://www.form-labex-dynamite.com/postdoc/fr/>). Il comprendra :
 - le Projet de recherche (5 pages maximum, au-delà le dossier est irrecevable) en précisant la problématique, la méthodologie ainsi que la faisabilité et le calendrier ;
 - une lettre de motivation ;
 - un *Curriculum Vitae* ;
 - la liste des publications avec les liens internet (si possible) ;
 - le mémoire de thèse au format .PDF ;
 - le rapport de soutenance (sauf pour les candidats ayant soutenu leur thèse à l'étranger et pour les candidats ayant soutenu leur thèse de manière trop récente. Ces derniers doivent alors transmettre une **attestation de soutenance de thèse avant le jeudi 27 juin 2019** délivrée par la personne Responsable de l'École Doctorale) ;
 - une copie du diplôme de Docteur-e (ou attestation)¹.
- La **date limite d'envoi des dossiers de candidatures est fixée au mercredi 8 mai 2019 (inclus)**. Tous les dossiers seront à envoyer par formulaire électronique (<http://www.form-labex-dynamite.com/postdoc/fr/>).

Le candidat a la possibilité de contacter l'encadrant du profil post-doctoral avant la date limite de candidature.

Pour information, à l'issue de la date limite de candidature, le LabEx contactera le(s) Directeur(s) des unités d'accueil concernée(s) afin qu'ils fournissent une attestation par candidat de l'accueil dans leur unité.

- Les candidat-e-s retenu-e-s après examen des dossiers et auditions (qui se dérouleront la semaine du lundi 24 juin 2019) seront tenu-e-s informé-e-s des résultats à partir du vendredi 28 juin 2019.

¹ La thèse doit avoir été soutenue depuis moins de 5 ans.